

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1637

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1450 Sainte-Croix  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

4 mars 2005  
Domaine Public n° 1637  
Depuis quarante-deux ans,  
un regard différent sur l'actualité

## La culture a la cote

**Par-delà le sort de l'UDC, les scrutins du week-end dernier Outre-Sarine ont été marqués par le succès des projets culturels soumis au vote. Ainsi les citoyens de Winterthour ont accepté les crédits demandés pour financer trois institutions-phare de la ville.**

Dans les cantons et communes alémaniques, le dernier dimanche de février 2005 aura été riche en événements civiques : élections et votations étaient à l'agenda, notamment à Zurich, Bâle, Berne, Lucerne, Aarau, Soleure et à Schaffhouse. Tout occupés à commenter les (in) succès de l'UDC et à déceler les signes avant-coureurs de son éventuel déclin, les médias romands n'ont guère parlé de toute une série de votations d'importance certes locale, mais significative.

En matière de culture par exemple, le peuple a été appelé à se prononcer dans plusieurs villes et cantons. A chaque fois, il a dit oui à des majorités plus ou moins nettes, mais claires partout. Ainsi se confirme une constante : les citoyens-contribuables sont attachés aux institutions et activités culturelles publiques - comme ils le sont aux prestations sanitaires et sociales de proximité. Tout en faisant, avec une belle cohérence, le lien entre charges et ressources :

les mêmes qui approuvent des dépenses admettent le maintien, voire l'augmentation, des impôts.

L'exemple de Berne est à cet égard frappant. Les citoyens de la ville fédérale ont accepté à 78,4% des votants le crédit communal de 7,95 millions pour l'agrandissement du Musée historique, budgétisé au total à 25,8 millions (dont 7,95 à la charge du canton et autant à celle de la commune bourgeoise). Le même jour, les mêmes 37% de citoyens actifs ont rejeté l'initiative cantonale des milieux économiques, qui voulait réduire de 10% les impôts directs, par une majorité plus forte (63,3%) que l'ensemble du canton (59,8%).

A Winterthour, la sixième plus grande ville de Suisse, qui aura superbement réussi sa conversion de métropole industrielle en cité de formation et de culture, le peuple a donné son aval à trois contrats de financement multiannuel pour des institutions publiques de renom.

*continue en page 2*

### Dans ce numéro

Genève envisage la création d'une cour de comptes.  
*page 2*

Politiques budgétaires et stratégies libérales  
*page 3*

La vente des bons de participation de la BCV profite aux actionnaires privés.  
*page 4*

Les places vacantes d'apprentissages ne couvrent pas la demande des jeunes en formation  
*page 5*

Récit de la vie d'un militant au XXe siècle.  
*page 6*

Les flux de matières parlent de la Suisse.  
*page 7*

Feuilleton de Anne Rivier.  
*page 8*

### Programme du parti socialiste

*Domaine Public* souhaite élargir le débat sur les réformes nécessaires à la Suisse. L'économie, même omniprésente, n'épuise pas le champ de l'action politique.

*Edito en page 3*